

LA BOURSE DE LYCÉE RENTRÉE 2026

Pour les « jeunes de moins de 15 ans » en CFA

Mon enfant aura 15 ans entre la rentrée scolaire et le 31 décembre 2026.

En attendant de pouvoir signer son contrat d'apprentissage, il peut être inscrit sous statut scolaire dans un CFA et bénéficier ainsi d'une bourse de lycée pendant cette période transitoire.



LE BARÈME DES BOURSES

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour cette demande, selon vos ressources et le nombre d'enfant(s) à votre charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de ressources Revenus 2025 à ne pas dépasser	22 037€	23 731€	27 121€	31 360€	35 597€	40 684€	45 769€	50 855€



LE DOSSIER DE BOURSE

- Je me procure le formulaire de **demande de bourse nationale de lycée auprès du CFA** de mon enfant, ou sur le site internet du ministère
- Je le dépose au secrétariat du CFA dès la rentrée et **au plus tard le 15 octobre 2026**, date nationale de fin de campagne de bourse pour l'année 2026-2027.

Je joins dans le dossier :

- **une copie de mon avis d'impôt 2026 sur les revenus 2025**
- un RIB pour le paiement direct de la bourse
- une copie du relevé de notes du DNB
- je précise si mon enfant est interne au CFA.

Concubinage : les revenus des deux concubins sont pris en compte même si le concubin n'est pas le parent de l'élève candidat boursier (c'est la notion de ménage qui est retenue comme pour les prestations familiales).

Résidence alternée : seuls les revenus du parent présentant la demande sont pris en compte (et de son éventuel(le) concubin(e)).